



30 juin 2006 19h00 HE

Stella-Jones procède à l'acquisition des actifs et des activités de Bell Pole Company en contrepartie de 50,1M\$

WESTMOUNT, QUEBEC--(CCNMatthews - 30 juin 2006) - Ce communiqué ne peut être distribué aux agences de presse américaines ni diffusé aux États-Unis.

Stella-Jones Inc. (TSX:SJ) est heureuse d'annoncer aujourd'hui qu'elle a réalisé, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et activités de Bell Pole Company ("Bell Pole"), un fabricant canadien de poteaux de ligne de transmission en bois établi dans l'Ouest canadien. L'acquisition entre en vigueur le 1er juillet 2006. Bell Pole participe également à la seconde transformation et au traitement du bois de construction de dimensions courantes en Alberta.

Les actifs acquis comprennent une usine de traitement des poteaux située à Carseland, en Alberta, de nombreuses installations de déroulage des poteaux situées à plusieurs endroits de la province de Colombie-Britannique, de même que tous les inventaires et comptes débiteurs. Les actifs acquis comprennent également d'importants droits de coupe en Colombie-Britannique et en Alberta. Le transfert effectif de ces droits de coupe est assujéti à l'approbation du gouvernement aux termes des lois applicables. Les autorités gouvernementales concernées ont avisé que l'opération pouvait aller de l'avant.

Bell Pole est la filiale canadienne en propriété exclusive de la société américaine Bell Lumber & Pole Company ("Bell Lumber"). Dans le cadre des négociations qui ont suivi l'annonce par Stella-Jones d'une éventuelle acquisition des actions de Bell Lumber, les parties ont convenu qu'il était dans leurs intérêts respectifs que la Société procède à l'acquisition des activités canadiennes et que Bell Lumber conserve les entreprises américaines restantes, lesquelles demeureront sous le même contrôle et continueront d'exercer leurs activités de façon indépendante.

Le prix d'achat totalise 50,1M\$ dont 30,4M\$ pour les inventaires et comptes débiteurs. Le financement par capitaux propres de l'acquisition provient d'un placement privé de 1 060 000 reçus de souscription émis le 2 mai 2006 pour une contrepartie totale de 18 020 000 \$ ("reçus de souscription"). Après la clôture de l'acquisition, les reçus de souscription seront échangés contre des actions ordinaires de Stella-Jones, à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Le solde du prix d'achat a été financé par la prise en charge du passif au montant de 15,1M\$, par une débenture de 10M\$ au Fonds de solidarité des travailleurs

du Québec, de même que par des emprunts additionnels aux termes des facilités de crédit existantes et nouvelles.

Pour son dernier exercice terminé le 31 décembre 2005, Bell Pole a déclaré des ventes d'environ 54 000 000 \$. "Nous sommes très heureux de cette acquisition car elle répond aux besoins de notre entreprise tout en contribuant à l'augmentation des bénéfices" a affirmé Brian McManus, président et chef de la direction de la Société.

A PROPOS DE STELLA-JONES

Stella-Jones Inc. (TSX:SJ) est l'un des chefs de file nord-américain dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer traitées sous pression et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. Ses autres principaux produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société se spécialise également dans la prestation de services personnalisés aux sociétés de bois de construction et aux grossistes pour le traitement du bois en vue d'applications résidentielles extérieures. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Visitez notre site Web : www.stella-jones.com

A l'exception de l'information historique fournie aux présentes, ce communiqué de presse peut contenir des assertions prospectives en ce qui a trait au rendement futur de la Société. Fondées sur le jugement légitime qu'exerce la direction en évaluant les éventualités, ces assertions comportent certains risques et incertitudes. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, toute variation dans les résultats financiers trimestriels, toute évolution de la demande pour les produits et services de la société, toute incidence de la concurrence sur les prix et sur le marché en général, ainsi que tout éventuel revers qui pourrait affecter la conjoncture économique. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats effectifs et les résultats prévisionnels.

RENSEIGNEMENTS

- Stella-Jones Inc.
George T. Labelle, C.A.
Premier vice-président et chef des finances
(514) 934-8665
glabelle@stella-jones.com